

<https://enseignants.se-unsq.org/Affectation-des-laureats-2D-2018-le-serveur-ouvre-aujourd-hui>



Enseignants de l'Unsa

Affectation des lauréats 2D 2018 : le serveur ouvre aujourd'hui !

- Ma mobilité géographique - Affectations des lauréats de concours - 2nd degré -

Date de mise en ligne : mercredi 2 mai 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Dans le cadre de leur affectation en académie pour la rentrée 2018, les candidat(e)s admissibles ou déjà admis(es) à un ou plusieurs concours du 2nd degré doivent effectuer une saisie de leur situation (et émettre des vœux si besoin) sur l'application ministérielle [SIAL](#).

La [note de service](#) définissant les modalités de cette affectation est parue le jeudi 26 avril au BOEN ([relire notre article](#)).

C'est à partir du mercredi 2 mai (à midi heure de Paris) que le serveur de saisie [SIAL](#) ouvre et que l'on peut d'ores et déjà se connecter pour renseigner sa situation et formuler des vœux d'affectation si besoin.

Attention, le serveur fermera le vendredi 8 juin 2018 (à midi heure de Paris) !

NB : on ne peut saisir sa situation sur SIAL qu'une fois son admissibilité connue.

Il est indispensable de respecter scrupuleusement les délais et pièces justificatives demandées ainsi que les conditions à remplir pour chaque modalité d'affectation. L'administration refusera de rectifier toute situation due à une mauvaise interprétation ou à une absence de pièce justificative.

Il est possible de modifier les informations renseignées jusqu'au 8 juin en procédant à une nouvelle saisie qui annulera ou complètera la précédente.

Important !

Il faut impérativement télécharger la fiche de synthèse disponible en fin de saisie car, pour toute correspondance avec la DGRH (question relative à son dossier), il faudra :

- mentionner « gestion des stagiaires » et préciser son concours et sa discipline
- joindre une copie de la fiche de synthèse de saisie sur SIAL

Cette fiche est téléchargeable en cliquant sur le symbole pdf en haut à droite de la page « récapitulatif de votre demande ».

Afin d'aider les candidat(e)s à décrypter la note de service et réussir leur saisie sans oublier quoi que ce soit, le SE-Unsa met à leur disposition des fiches utiles.

Pour les recevoir mais aussi faire suivre son affectation par le SE-Unsa, il suffit de compléter [le formulaire de suivi en ligne](#) !